

plan collectif
d'action
familiale
2008-2009

montréal, ville avec enfants

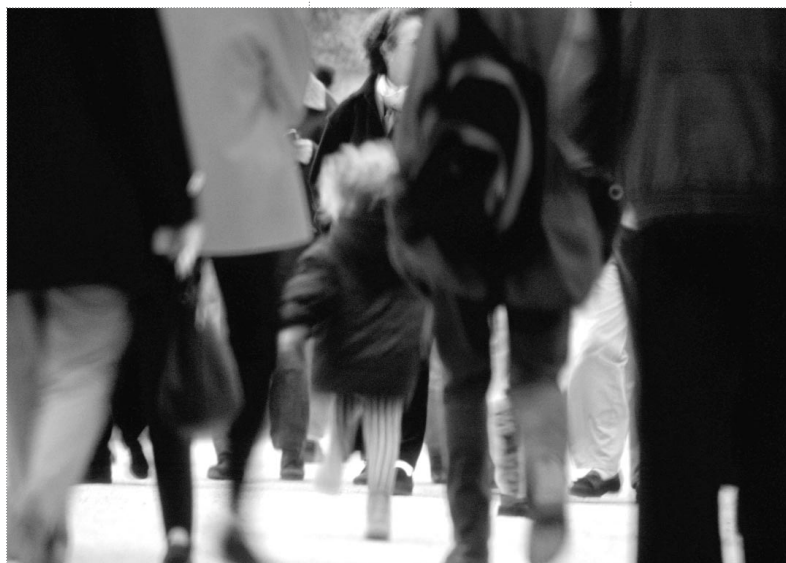
Document de consultation
Septembre 2007



Table des matières

Préambule	2
1. L'importance d'agir maintenant	4
2. Montréal s'engage	6
3. Plan collectif – Propositions d'action	8
3.1 Quartiers vivants	9
Nos atouts	9
Les enjeux actuels	10
Ce que Montréal fait déjà	10
Montréal continue d'agir	11
Appel aux partenaires	11
3.2 Habitation	12
Nos atouts	12
Les enjeux actuels	12
Ce que Montréal fait déjà	13
Montréal continue d'agir	13
Appel aux partenaires	13
3.3 Circulation et transport	14
Nos atouts	14
Les enjeux actuels	15
Ce que Montréal fait déjà	15
Montréal continue d'agir	16
Appel aux partenaires	19
3.4 Sécurité publique	20
Nos atouts	20
Les enjeux actuels	21
Ce que Montréal fait déjà	21
Montréal continue d'agir	22
Appel aux partenaires	23
3.5 Culture, sports et loisirs	24
Nos atouts	24
Les enjeux actuels	25
Ce que Montréal fait déjà	26
Montréal continue d'agir	27
Appel aux partenaires	28

Préambule



Autant en Europe qu'en Amérique, on constate un regain d'intérêt des familles pour les villes et aussi de la part des villes pour les familles. Ces villes visent habituellement un double objectif. Le premier est l'équilibre des quartiers urbains en termes démographiques et socioéconomiques; le second est la réduction des coûts sociaux liés à l'étalement urbain et au temps de transport pour les familles, qui recherchent de plus en plus un équilibre travail-famille.

Plus de 250 000 familles avec enfants vivent à Montréal. Sans l'ombre d'un doute, elles apprécient vivre dans nos quartiers, grâce à notre qualité de vie exceptionnelle, reconnue par de nombreux analystes de la scène internationale. Voilà le résultat d'efforts de plusieurs générations de Montréalaises et de Montréalais, de nos entreprises, de nos organisations, des gouvernements provincial et fédéral et de l'Administration municipale. Les politiques et les plans d'action mis de l'avant par l'Administration depuis plusieurs années indiquent une ferme intention de continuer à progresser dans cette voie.

Chaque année, la population montréalaise continue d'augmenter mais de plus en plus lentement. Bon nombre de jeunes de 25 à 34 ans quittent la ville pour élever leur famille à l'extérieur. Ce plan d'action s'adresse à toutes les familles montréalaises : celles qui ont fait le choix de Montréal et celles qui auront bientôt à faire un choix ; il comporte des actions pour les unes comme pour les autres. Mais notre plan s'adresse tout particulièrement aux jeunes : aux jeunes familles et aux jeunes qui formeront bientôt une famille. Ils sont le moteur du dynamisme social, économique et culturel de Montréal. Il est donc essentiel de déployer tous les efforts nécessaires pour qu'ils choisissent d'habiter Montréal.

Deux actions s'imposent à Montréal :

- > Faire connaître les atouts de Montréal pour les familles et les bonifier encore ;
- > Inviter les principaux acteurs de la communauté montréalaise à reconnaître l'importance des familles pour notre avenir collectif et à s'associer à la démarche de la Ville pour faire de la famille une priorité ou pour ajouter un volet *famille* à leurs activités.

La Ville exerce plusieurs responsabilités qui touchent les familles : la sécurité, l'aménagement et l'entretien du domaine public (comme les parcs, les trottoirs, etc...), la circulation, le transport en commun, le loisir et le sport. Elle assume aussi une part de responsabilité en habitation et en culture, avec les gouvernements et le secteur privé qui en sont les premiers responsables. Les mesures que l'on trouvera dans ce plan d'action se concentrent dans ses domaines de responsabilité. Mais des facteurs très importants pour la qualité de vie des familles ne sont pas de son ressort : la qualité de l'école, le développement de l'emploi, la lutte à la pauvreté sont la responsabilité des gouvernements supérieurs. D'autres volets comme la conciliation travail-famille et plus largement le développement social incombent à tous et chacun, individus, entreprises et administration publique. Enfin, le travail des organismes à but non lucratif demeure indispensable tant pour le maintien d'un milieu de qualité pour les familles, que pour de nombreuses formes de soutien aux familles moins fortunées ou en difficulté. La Ville souhaite que la participation de ses partenaires ait un effet synergique déterminant et permette à Montréal d'augmenter le nombre de jeunes familles qui choisissent d'y vivre et de se démarquer encore en matière de qualité du mi-

lieu de vie pour les familles. Rappelons que la famille à laquelle on réfère est composée d'au moins un adulte et un enfant, sous la responsabilité de l'adulte. Ce noyau de base peut se moduler selon toutes les formes que prend aujourd'hui la famille résidante dans une société ouverte et diversifiée.

Le projet *Cadre de référence du Plan d'action famille de Montréal* constitue l'élément central soumis à la consultation ; c'est le document d'orientation pour toutes ses interventions dans l'intérêt des familles ; il devrait être valable pour plusieurs années. Pour sa part, le Plan collectif d'action famille reprend en partie les principaux enjeux ciblés dans le cadre de référence, auxquels il relie les actions envisagées pour améliorer encore et consolider la qualité de vie des familles montréalaises, mais aussi pour retenir et fidéliser les jeunes familles. **Ce plan pose les premiers jalons et les actions qu'il propose devraient se concrétiser dans les deux prochaines années, ou à tout le moins commencer à s'implanter.**

La suite sera prise en charge par un chantier corporatif famille. Il sera composé d'un membre du comité exécutif, de fonctionnaires et de grands partenaires pouvant agir sur l'amélioration de la prestation de services offerts aux familles de Montréal. Il est à noter que presque tous les arrondissements se sont dotés en permanence de ce type de chantier.

La Ville souhaite que ce document suscite un mouvement collectif de la part de tous les intervenants qui façonnent cette ville d'une manière ou d'une autre, pour en faire un milieu encore plus accueillant pour les familles et leurs enfants. Elle souhaite également que ce document soit enrichi des commentaires et suggestions des nombreux partenaires. En bref, cette consultation pose trois questions à tous ses partenaires :

- > Avons-nous défini les bons enjeux ?
- > Le choix des actions est-il judicieux si l'on veut générer un impact maximal ?
- > Vous, les grands intervenants, quelles actions significatives pouvez-vous poser dans votre domaine pour réaliser **Montréal, ville avec enfants** ?

1

L'importance d'agir maintenant



Depuis quelques années, la valeur « famille » s'affirme à nouveau. Les Montréalaises et les Montréalais sont de plus en plus conscients de l'apport spécifique et irremplaçable des familles à la construction de notre société.

Comme il a été dit dans le préambule, la population de Montréal croît chaque année et cette situation devrait perdurer jusqu'en 2026, la portant de 1 854 000 en 2006 à plus de 2 100 000 en 2026. Après cette date, les tendances actuellement perceptibles annoncent un lent déclin de notre population. Malgré cette projection, la Ville souhaite faire mieux et même infléchir le mouvement en incitant davantage de jeunes Montréalais à fonder leur famille à Montréal. L'adoption en 2007 de *plans locaux d'action famille* par tous les arrondissements et bientôt l'adoption d'un Plan d'action famille pour l'ensemble de la Ville constitue un signal clair. Puisse-t-il trouver son écho dans l'ensemble des secteurs de notre communauté.

Montréal a ce devoir pour elle-même, mais aussi pour le Québec tout entier. Comme cœur économique de la province, Montréal ne peut se passer d'une population jeune, active et créative, qui se renouvelle constamment pour demeurer en concurrence sur la scène mondiale, pour innover et croître. Il en va du niveau de vie des Montréalaises et des Montréalais des prochaines décennies, mais aussi de celle des Québécoises et des Québécois. Faire grandir ici une relève jeune, instruite, fière de s'identifier à Montréal, telle est notre responsabilité.



Vivre en ville procure de nombreux avantages directs aux jeunes familles. Dans presque tous nos quartiers, on peut faire son marché à proximité de chez soi et trouver une garderie, on peut marcher ou se rendre en vélo à l'école, au centre de loisirs, à la bibliothèque, au CLSC, au parc et vivre une véritable vie de quartier. Aux adolescents et aux jeunes adultes, le transport en commun offre la liberté sans auto le jour comme en fin de soirée, le cégep et les universités, les activités culturelles et de loisirs, les grands parcs. À tous, il offre une réduction du temps et du coût liés au transport entre le travail et la maison, un élément qui revêt une importance de plus en plus grande pour les jeunes familles et qui constitue la contribution majeure de Montréal à la conciliation travail-famille. Enfin, il faut souligner que l'achat d'une propriété à Montréal constitue un excellent investissement qui s'apprécie beaucoup plus rapidement qu'ailleurs et peut représenter une part importante du patrimoine familial à moyen et à long terme.

Pour toutes ces raisons, Montréal veut continuer à agir et innover, pour jouer son rôle de chef de file. Mais la réussite ne pourra être complète sans l'action de tous les acteurs publics et privés. Côte à côte dans un même effort, les services centraux et les arrondissements, les partenaires économiques, entreprises et commerces, les partenaires sociocommunautaires ainsi que les partenaires culturels trouveront des solutions novatrices.

Montréal s'engage



La société tout entière, et particulièrement les jeunes, reconnaît l'urgence de changer nos comportements pour adopter des approches de développement durable et ainsi mieux protéger notre planète. Vivre en ville constitue un choix de développement durable à plus d'un égard. Notamment, il freine l'augmentation annuelle des déplacements automobiles, réduit l'impact sur l'environnement de l'étalement urbain et optimise les investissements déjà faits dans les équipements publics. Le développement durable vise à assurer la prospérité de la métropole, tout en préservant un environnement sain et agréable.

En 2005, Montréal, avec l'appui de la collectivité, adopte son premier *Plan stratégique de développement durable*. À ce jour, c'est plus d'une centaine d'organismes partenaires qui ont adhéré à la démarche et dont les actions contribuent à accroître la qualité de vie des familles résidentes. Ses valeurs sont celles des jeunes et des jeunes familles. Chacune des orientations prioritaires est assortie d'actions énergiques. À titre d'exemple :

> Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

en priorisant le transport en commun, le covoiturage, le vélo et la marche pour les déplacements vers le travail.

> Assurer la qualité de vie des milieux résidentiels

en rendant accessibles au moins cinq nouveaux points de contact avec l'eau d'ici 2009. *Opération Montréal.net* exprime l'engagement de la Ville à assurer la propreté des quartiers.

> Pratiquer une gestion responsable des ressources

en implantant des mesures de réduction des matières résiduelles dans les institutions, les commerces et les industries ainsi que dans les grands parcs et les autres lieux publics. La Ville étendra les programmes de type Éco-quartiers et implantera de nouveaux écocentres. L'adoption et la mise en œuvre de *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération montréalaise* donneront aux citoyens les outils pour réduire leurs matières résiduelles et contribuer à l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

> Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces

en formant des employés municipaux à l'intégration des



pratiques de gestion environnementale dans le cadre de leur travail.

> Améliorer la protection de la biodiversité des milieux naturels et des espaces verts en augmentant à 8% la superficie des milieux naturels protégés. Les 10 écoterritoires constituent des lieux privilégiés de protection de la biodiversité, en harmonie avec le développement résidentiel.

> Mobiliser les organisations et les citoyens dans le développement durable de la métropole en participant aux nombreux événements à caractère environnemental qui ont lieu à Montréal chaque année.

> Offrir des services municipaux et une réglementation en matière d'environnement dans un esprit d'équité par l'harmonisation des services de gestion des matières résiduelles dans l'ensemble de la ville.

Le Plan d'action famille de Montréal

Le plan d'action famille permet à Montréal de franchir une étape de plus en matière de qualité de vie. Elle place clairement la valeur « famille-enfants » au cœur de ses actions en y associant ses partenaires. Le plan d'action famille repose sur trois éléments clés.

Des objectifs clairs

Ces objectifs sont déjà énoncés et présentés en détail dans le cadre de référence famille.

> Consolider et développer la qualité de vie des familles vivant actuellement à Montréal

> Établir une « cible famille Montréal » pour 2012 (cette cible pourra être établie après la consultation, une fois connues celles que se seront fixées les arrondissements). Provisoirement, cette cible peut être fixée comme suit : retenir 50% des quelque 31 500 Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent l'île chaque année. Le solde 2005-2006 s'établit ainsi pour ce groupe : 31 418 sortants, moins 18 682 entrants, pour un solde net de 12 736 sortants.

> Attirer et fidéliser un nombre suffisant de familles pour maintenir la santé sociale et économique de Montréal

> Favoriser les liens intergénérationnels

Une action rapide et concertée

> Mettre sur pied un chantier-famille Montréal composé de la responsable politique, de quelques partenaires de la société civile et d'un responsable administratif. Le rôle du chantier sera de coordonner toute cette démarche

> Établir un plan d'action annuel dès 2008 dans les domaines qui sont sous la responsabilité de la Ville centre

> Instaurer une reddition de compte annuelle

Un programme de communication efficace

Montréal est une ville sécuritaire et accueillante pour les familles. Elle constitue un milieu stimulant où les enfants, les adolescents et les parents peuvent travailler, s'instruire et se divertir. Montréal entend faire connaître ses atouts, ainsi que ses interventions actuelles et futures pour améliorer la vie familiale par une panoplie de moyens.

> D'abord, elle s'assurera que toutes ses actions en faveur des familles soient connues et reconnues en leur donnant une place de choix dans toutes ses publications, dans son portail Internet et dans ses communiqués.

> Pour faciliter la définition des actions famille, pour renforcer le sentiment d'appartenance à la ville et pour augmenter la notoriété de son engagement, Montréal créera un label qui pourra être apposé à toutes les initiatives en faveur des familles.

Cet effort de communication s'adressera tout particulièrement au public jeunes familles. Mais il interpellera également les nombreux partenaires pour les inciter à mettre en place des actions famille et à adopter une approche famille.

3



plan collectif — propositions d'action

Le plan collectif réunit les propositions d'action à court terme (2008-2009) des services centraux de la Ville en réponse aux principales attentes des familles qui ont déjà choisi Montréal ou qui auront bientôt à choisir un milieu de vie. Il faut noter que ce plan collectif est déjà soutenu par les *plans locaux d'action famille* adoptés ou en voie d'adoption par les arrondissements dans leur champ de responsabilité. Le *Plan collectif d'action famille* est divisé en cinq volets qui englobent l'ensemble des interventions municipales significatives pour les familles.

Pour chacun des volets, il présente les principales actions que la Ville mettra en œuvre pour faire de Montréal un milieu encore plus accueillant et désirable pour les familles.

3.1 quartiers vivants

Nos atouts

Les Montréalais, anciens comme nouveaux, ont construit ici des quartiers – on disait des « petites patries », il y a déjà 20 ans. Ce sont les citoyens qui ont fabriqué ces ports d'attache humains, auxquels ils s'identifient. L'attitude d'accueil des Montréalais, leur penchant pour la convivialité, leur refus de la violence, l'apprentissage de la gestion urbaine à travers les consultations, les débats publics, le besoin vivement ressenti de créer ce qui pouvait ressembler à des villages et, de fait, l'existence préalable de villages sur ce grand territoire : tout cela a façonné nos quartiers. Ainsi, des locataires, des propriétaires, des marchands, des constructeurs, des intervenants sociaux et leurs associations ont donné une âme à Milton Park, au Vieux Saint-Laurent, à Desmarchais-Crawford, au Sault-au-Récollet. Chacun de nos 19 arrondissements possède trois, quatre ou cinq de ces quartiers, tous différents.

Au centre du quartier, il y a l'artère commerciale ; c'est le cœur, le lieu par excellence de la convivialité, avec ses terrasses, ses petites places publiques. Autour, à faible distance gravitent les écoles, pôles d'attraction quotidiens de la communauté, les parcs, la bibliothèque, le centre culturel ou la maison de la culture et les centres communau-

taires et de loisirs. Ensemble, avec l'artère commerciale, ils constituent le noyau urbain du quartier. Dans plusieurs cas, on peut vraiment parler de noyau villageois, car on est encore en présence d'un ancien cœur de village qui a évolué depuis 150 ou 200 ans. Plusieurs de ces noyaux villageois sont déjà très fréquentés, comme : le Village Monkland à Notre-Dame-de-Grâce, le boulevard Décarie à Saint-Laurent, la promenade Fleury à Ahuntsic, la rue Wellington à Verdun, la rue Bernard à Outremont, l'avenue Laurier entre Brébeuf et Papineau au Plateau-Mont-Royal, la rue Jean-Talon à Saint-Léonard. Autour de ce noyau, se trouvent les lieux de résidence.

L'architecture, l'aménagement ainsi que l'art public ajoutent à la qualité du cadre de vie des quartiers et renforcent le sentiment d'appartenance. Les artistes sont des acteurs importants et des catalyseurs du renouveau des quartiers et leur vitalité. Ils contribuent, sans aucun doute, au développement économique et social des quartiers ainsi qu'au dynamisme des artères commerciales par la restauration et les boutiques spécialisées et au développement d'industries parallèles comme celles du multimédia, du design et de la mode. La Ville soutient près de 350 ateliers d'artistes en arts visuels et en

métiers d'art sur son territoire et plus de 140 organismes dans les domaines de l'art et de la culture, uniquement pour l'aide directe au logement, ce qui contribue à dynamiser les quartiers.

Les choix des citoyens et la vigilance des administrations publiques ont permis de conserver une réelle mixité sociale de ces quartiers, et cela, à plus d'un égard. Ainsi, l'origine et le statut social des résidents sont multiples. On note maintenant une présence des communautés culturelles dans la plupart des quartiers de Montréal. Autre indice de mixité : la valeur des maisons varie encore beaucoup dans un même quartier. Enfin, cette mixité se vit en toute harmonie.

Familles et vie de quartier vont bien ensemble : les rapports de voisinage, la proximité des services, la vie des organisations, la toile des réseaux d'entraide, le nombre de personnes se déplaçant à pied en font un lieu sécuritaire pour les enfants, sécurisant pour les parents et soutenant pour les familles.

Le Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI) constitue une autre initiative originale. Dans le cadre d'une action concertée des citoyens, des représentants des secteurs privés et publics, des élus et des organismes communautaires travail-



lent ensemble à améliorer la qualité de vie de huit quartiers défavorisés et les conditions socio-économiques de leurs résidents. Les interventions portent sur le logement, les équipements et l'aménagement urbain — mais aussi sur les facteurs sociaux et économiques. Cette approche a des effets durables sur les conditions physiques et socio-économiques des secteurs visés et des quartiers dans lesquels ils s'insèrent.

On ne peut parler de vitalité sans parler du plaisir évident des Montréalais à participer aux événements culturels dans les parcs. La Ville offre aux familles montréalaises une programmation métropolitaine estivale riche et variée dans les parcs et places publiques des arrondissements.

De la musique populaire aux concerts symphoniques, en passant par le théâtre jeunesse, les événements culturels contribuent à rassembler les citoyens dans leur quartier pour partager une expérience artistique unique.

Au-delà des limites du quartier, mais proches encore, grâce à un transport en commun efficace, il y a le cégep, l'université, l'hôpital, les musées, la Grande Bibliothèque, les nombreux festivals ou les grands événements culturels, nos grands parcs et nos parcs-nature.

Habiter Montréal, c'est avant tout s'identifier à un quartier où tous les membres de la famille gagnent en qualité de vie et en autonomie. **Habiter Montréal, c'est choisir un mode de vie.**

Les enjeux actuels

Pour soutenir la vitalité de ses quartiers, Montréal doit:

- > Renforcer les noyaux urbains, lieux d'échanges, de commerce et de communication;
- > Encourager la mixité des quartiers sur tous les plans: par l'inclusion en habitation, par le travail de rapprochement interculturel et en conservant des milieux naturels à la limite des milieux résidentiels;
- > Demeurer un cadre de vie à l'échelle humaine.

Le que Montréal fait déjà

La qualité des milieux de vie constitue l'un des attributs fondamentaux de Montréal. La Ville reconnaît ce patrimoine et appuie les citoyens dans sa mise en valeur.

> L'Opération patrimoine populaire couronne chaque année les efforts des propriétaires qui ont bien entretenu une maison, un commerce ou une usine; ces immeubles sont des points de repère pour tout un secteur.

> Un guide du patrimoine et de la rénovation de qualité est également disponible sur le site « Patrimoine Montréal ».

> De plus, toute l'information recueillie sur le patrimoine lors de l'élaboration du plan d'urbanisme a été rendue disponible sur le site, sous le titre « Évaluation du patrimoine urbain » qui est une mine d'information sur la qualité des édifices et de chacun des quartiers de Montréal.

> Enfin, toutes les politiques adoptées récemment par la Ville, entre autres, le *Plan d'urbanisme*, la *Politique de développement culturel*, la *Stratégie de développement économique réussir@montréal* et le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, la *Politique de l'arbre* et la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*. réitèrent l'importance de conserver et de renforcer des milieux de vie complets et de qualité.



Montréal continue d'agir

La Ville doit relever un double défi : investir de façon continue et agir judicieusement pour conserver ce patrimoine vivant que sont nos quartiers. Dès maintenant, elle doit s'appliquer à présenter à toute une génération de jeunes et de jeunes familles, extrêmement mobiles, la diversité et la richesse de ses quartiers pour les convaincre de choisir Montréal.

- > La Ville a négocié avec Québec l'établissement d'un fonds du patrimoine culturel qui s'ajoutera bientôt à l'entente entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications. Ce fonds de plusieurs millions aidera les propriétaires des quartiers où l'on trouve un patrimoine reconnu par le plan d'urbanisme, ainsi que ceux des quartiers où l'on trouve des éléments significatifs du patrimoine, ce qui permettra de sauvegarder des balcons en fer ornemental, des corniches, des vitraux, etc., autant de signes tangibles d'une façon de vivre dans la qualité.
- > Sur le plan économique, dans le cadre du Programme réussir@montréal – volet Commerce, la Ville apportera une contribution financière de 11 M\$ sur trois ans pour soutenir les actions menées par

les associations de marchands et les actions de rénovation de bâtiments commerciaux. Le principal motif de cette intervention est la qualité de vie des résidents des alentours : des artères commerciales en santé sont un grand facteur de vitalité pour un quartier.

- > Sur le plan du transport urbain, le plan soumis à la consultation en fin d'été 2007, constitue un engagement de poids, notamment en faveur de quartiers vivants.
- > Sur le plan de la culture, Montréal continue de développer et dynamiser ses bibliothèques, ses maisons de la culture et ses centres culturels. Elle continue également d'appuyer ses artistes de toute nature : graffeurs, peintres, sculpteurs, etc.
- > Sur le plan social, Montréal investit 5 M\$/année, grâce à une entente avec le gouvernement du Québec, dans les quartiers défavorisés afin d'aider la population et les intervenants sociaux à améliorer le milieu de vie. Une grande partie des projets soutenus touchent directement les familles et les enfants. Elles sont immigrantes, monoparentales, avec des enfants en difficulté d'intégration, pauvres ou tout simplement iso-

lées. Plusieurs autres projets et programmes sont disponibles et en élaboration. Ils se mettent en place au fur et à mesure de la signature d'ententes de financement avec le gouvernement du Québec.

- > Sur le plan du renforcement des milieux de vie, Montréal soutient avec Centraide et la Direction de santé publique un réseau de 30 tables de concertation auxquelles prennent part les organismes communautaires, les institutions publiques et les citoyens, dans une perspective de prise en charge du développement de la qualité de vie locale pour les individus et les familles.
- > Sur le plan des parcs et espaces verts, Montréal continue à acquérir de nouveaux espaces naturels pour augmenter son capital vert et créer de nouvelles opportunités de contact avec la nature. Montréal continue aussi à investir dans son réseau de parcs existants pour le restaurer et l'améliorer.



Appel aux partenaires

Plusieurs acteurs contribuent directement à la vitalité des quartiers, notamment :

- > les artistes ;
- > les commerçants ;
- > les restaurateurs ;
- > les groupes du milieu associatif ;
- > les universités ;
- > le service de police ;
- > les médias locaux et régionaux ;
- > les écoles et les autres institutions du milieu : cégeps, universités, CLSC, cliniques, hôpitaux et autres ;
- > les familles.

En plus d'une réaction sur la justesse des enjeux ciblés et la valeur du choix d'actions mises de l'avant, quel pourrait être l'apport des partenaires pour répondre aux défis suivants :

- > Comment faire pour qu'une majorité de citoyens connaissent mieux les richesses des quartiers ?
- > Que faire pour que les familles se sentent davantage accueillies dans les institutions, les commerces et les restaurants des quartiers ?
- > Quel rôle les institutions jouent-elles et pourraient-elles jouer dans la vitalité des quartiers ?
- > Quelles actions pourraient être menées pour renforcer les nœuds villageois des quartiers ?



Nos atouts

Des milliers de ménages le savent déjà, mais c'est encore un secret pour plusieurs: Montréal est un lieu de choix pour les familles. Parmi les atouts montréalais, le parc résidentiel arrive en bonne place. Montréal compte une large palette de types d'habitation, particulièrement bien adaptés aux besoins des parents et des enfants: les coquettes «maisons de vétérans», les villas avec cachet «*fifties & sixties*», les «bungalows» entretenus avec soin, les maisons en rangées au design contemporain, et les fameux «plex» — les duplex, triplex, quadruplex — si caractéristiques du paysage montréalais. Tous ces types d'habitat offrent de beaux espaces, un accès direct aux cours et jardins, tout en bénéficiant de la proxi-



mité du transport collectif et d'une foule de services. Montréal s'illustre d'ailleurs par ses petites rues commerciales, petits noyaux d'anciens villages ou de paroisses, qui répondent aux besoins de la vie quotidienne, à distance de marche de la maison.

Une propriété à Montréal représente aussi un enrichissement pour les jeunes familles. À long terme, la plus-value de la résidence urbaine est largement supérieure à celle de la résidence située dans la couronne de banlieue. À cela s'ajoutent toutes les économies liées au fait de demeurer en ville, comme la possibilité de vivre sans auto ou avec une seule auto, une économie d'environ 6000 \$ par année. Imaginez à long terme...

Les enjeux actuels

L'habitation est une question majeure pour les très nombreuses jeunes familles qui veulent s'installer à Montréal. Le domaine de l'habitation soulève deux enjeux principaux:

- > L'accès à la propriété pour les jeunes familles;
- > Le maintien en bon état du parc résidentiel.

Au cours des dernières années, Montréal a connu une importante poussée des prix sur le marché résidentiel. Le prix des maisons et des copropriétés a connu une hausse de 98 % entre le début de 2000 et la mi-2006. Dans ce contexte, il apparaît très difficile pour des jeunes familles d'accéder à la propriété à un coût raisonnable, compatible avec un revenu de jeune professionnel ou de jeune travailleur. De plus, bien que le marché soit très actif, la nouvelle production est presque exclusivement orientée vers de petites unités, peu adaptées aux exigences des familles.

Le marché du logement abordable demeure serré, en particulier pour les grands logements et dans certains quartiers centraux, fortement touchés par la hausse des coûts de loyer.

3.2 habitation

Le maintien en bon état du parc résidentiel constitue également un problème particulier dans certains quartiers, tant pour les occupants des immeubles détériorés que pour leur voisinage.

Enfin, on ne peut que constater que le contexte actuel du marché de l'habitation est défavorable aux jeunes familles et accélère le départ vers les banlieues des ménages incapables d'acquérir une première propriété à Montréal. Sans une intervention énergique des principaux acteurs de l'habitation, il sera impossible pour Montréal d'enrayer ce mouvement.

Ce que Montréal fait déjà

Montréal est consciente de ce problème et a déjà mis en place des mesures pour tenter de corriger la situation. Il faut signaler particulièrement :

- > un programme d'aide à l'accession à la propriété, dont les subventions sont bonifiées pour les familles avec enfant;
- > une vaste opération visant à soutenir le développement de logements abordables, tant sociaux et communautaires que privés, dont une part appréciable de grands logements; l'action de la Ville fait ici appel à un ensemble de programmes et s'appuie sur une stratégie originale d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels;
- > d'autres programmes de subvention, axés ceux-là sur la rénovation des logements existants, qui agissent aussi pour revitaliser les quartiers et en améliorer la qualité de vie.

**Montréal continue d'agir**

Toutes ces actions sont sur la bonne voie. Elles doivent cependant être renforcées et appuyées par d'autres mesures.

En premier lieu, il faut communiquer. Il existe des mythes ou préjugés qui entachent l'image de Montréal auprès des familles, mais également auprès des acheteurs et des constructeurs d'habitation. Montréal interviendra.

En plus de maintenir son action déjà importante dans les sphères du développement résidentiel tant social que privé, de l'amélioration du parc résidentiel existant et tout en veillant à répondre aux besoins des familles, Montréal apportera des améliorations stratégiques à certaines interventions, notamment :

- > Accroissement de la part des familles dans le programme d'aide à l'accession à la propriété. La part famille se chiffre actuellement à 20 %;
- > Bonification du programme d'aide à la rénovation pour les immeubles locatifs avec propriétaires-occupants et pour les immeubles «plex»;
- > Ciblage de logements familiaux pour chaque projet visé par la *Stratégie d'inclusion de logements abordables*; des propositions en ce sens sont énoncées dès cet automne 2007, dans le cadre de la con-

sultation publique sur la mise en œuvre de la stratégie;

- > Relance, d'ici le premier trimestre 2008, du programme d'aide à la construction résidentielle, avec en priorité des incitatifs à la réalisation de produits répondant aux besoins et attentes des familles.
- > Mise en place d'une stratégie de marketing résidentiel à plusieurs volets, ciblant en premier lieu la clientèle des jeunes familles urbaines;
- > Soutien à la conception d'habitations urbaines répondant aux exigences des familles d'aujourd'hui par des concours, des projets pilotes et d'autres mesures.

Appel aux partenaires

Par ailleurs, compte tenu de ses champs de compétence et de sa capacité financière, la Ville ne peut résoudre seule tous les problèmes. Elle fait donc appel à tous les partenaires concernés par le domaine de l'habitation pour participer à cet effort de développement, notamment :

- > propriétaires;
- > promoteurs tant sociaux que privés;
- > organismes militant en faveur de l'accès au logement;
- > constructeurs;
- > architectes;
- > agents immobiliers;
- > prêteurs hypothécaires;
- > gouvernements;
- > familles.

Tous sont des maillons nécessaires à la réalisation des projets de construction ou de rénovation. Chacun pourrait trouver son intérêt dans le développement du marché des jeunes familles, et notre collectivité atteindrait ses objectifs. L'ensemble de ces partenaires sera donc appelé, à divers titres et de diverses manières, à « penser familles ».

En plus d'une réaction sur la justesse des enjeux proposés et la valeur du choix d'actions mises de l'avant, quel pourrait être l'apport des partenaires pour répondre aux défis suivants :

- > concevoir et construire des unités d'habitation urbaines qui répondent aux exigences des familles d'aujourd'hui;
- > favoriser l'acquisition de propriétés abordables par les jeunes ménages;
- > rénover et maintenir en bon état le parc de logements locatifs;
- > participer à la promotion de Montréal comme ville de familles, accueillante pour les enfants.



Nos atouts

Montréal s'est toujours préoccupée, et continue de le faire, de la sécurité des usagers de la rue, notamment des piétons et des cyclistes. À ce titre, le projet de *Charte du piéton*, l'interdiction du virage à droite au feu rouge sur tout le territoire ainsi que l'installation de feux piétonniers démontrent que la Ville accorde une priorité aux modes de transport actifs.

Montréal possède un réseau de transport collectif qui fait l'envie de bien des villes et profite aux familles. Il permet à tous de se déplacer rapidement dans la ville tout en allégeant la circulation automobile et en réduisant l'émission des gaz à effet de serre (GES). Ce réseau, géré par la Société de transport de Montréal (STM), comprend 171 lignes d'autobus en activité le jour et 20 lignes la nuit ainsi que quatre lignes de métro. Montréal est la seule ville au Québec à posséder un service de nuit facilitant le retour du travail ou le retour à la maison après une sortie en ville. La très grande majorité des Montréalais (98% en 2005) peuvent accéder au transport en commun dans un périmètre de 500 mètres de leur résidence durant la période de pointe. Ce taux est de 97% aux heures creuses.

Les Montréalais apprécient leur réseau de transport en commun qui constitue un bien collectif. Les déplacements se comptent par millions : 359 millions en 2005, soit environ un million de déplacements par jour. Pour faciliter leurs déplacements et mieux les adapter à leurs besoins, les usagers disposent de plusieurs moyens d'information : *Tous azimuts* pour connaître le trajet départ-destination le plus court et *Planibus* pour connaître l'heure de passage des autobus ou du métro à proximité de leur résidence. Ces informations sont disponibles sur papier, par téléphone, aux arrêts et par Internet; elles sont largement utilisées.

Au chapitre du transport actif, la Ville reconnaît que la marche et le vélo sont des modes de transport essentiels dans la planification des déplacements urbains de demain. La marche et le vélo deviennent des outils stratégiques de transport durable pour les effets bénéfiques qu'offrent ces modes de transport non seulement pour l'utilisateur, mais aussi pour l'ensemble de la communauté. À ce titre, Montréal a aménagé un réseau imposant de 400 km de pistes cyclables.

3.3 Circulation et transport

Les enjeux actuels

La Ville a cerné plusieurs grands enjeux liés à la circulation et au transport qui ont un impact sur la sécurité et la perception de sécurité des résidents. Il faut donc :

- > changer le comportement des automobilistes comme celui des piétons ;
- > accorder une priorité absolue aux piétons ;
- > apaiser la circulation dans les secteurs résidentiels en réduisant la vitesse des véhicules motorisés et en limitant la circulation de transit.

Le réseau de transport collectif a aussi besoin d'une rénovation majeure et d'un nouveau souffle. Montréal ne peut agir seule et compte sur les ressources financières et l'appui de ses partenaires.

Enfin, il faut aussi souligner que le transport est un enjeu de santé publique et de développement durable. L'amélioration du transport collectif et des modes actifs aura un impact important sur la santé des Montréalais et sur leur environnement.

Ce que Montréal fait déjà

Montréal exerce déjà un leadership fort dans le domaine du transport et de la circulation. Avec son *Plan de transport* et sa *Charte du piéton*, actuellement en processus de consultation publique, Montréal place les citoyens au cœur de ses interventions. Le *Plan de transport 2007* vise à assurer un équilibre durable entre les besoins de déplacement de la population et la qualité de l'environnement. Il démontre clairement la volonté de concilier l'efficacité des déplacements, l'essor économique, la qualité de vie, le développement durable et la gestion responsable pour permettre de vivre mieux dans notre ville. Les principales mesures déjà mises en place par la Ville sont :

En circulation

- > Engagement de 133 policiers spécifiquement dédiés à l'application du *Code de sécurité*

routière par les véhicules automobiles, les véhicules lourds et les piétons, notamment en ce qui a trait au respect de la limite de vitesse, des voies réservées ainsi que des zones interdites aux camions ;

- > Adoption de mesures d'apaisement de la circulation : réduction de la vitesse de 50 à 40 km/h, installation de dos d'âne, etc. ;
- > Sécurisation des abords de certains établissements d'enseignement et de parcs : mesures particulières quant au contrôle de la vitesse, de la signalisation, des passages piétonniers, etc. ;
- > Installation progressive de feux piétons à décompte numérique aux intersections ;
- > Réduction de la largeur des passages piétonniers à certains

carrefours problématiques (élargissement des trottoirs – saillies – à l'intersection) ;

- > Concertation avec les organismes gouvernementaux, tels la Société d'assurance automobile du Québec, le ministère des Transports du Québec, la Direction de la santé publique et la Table de concertation provinciale sur les piétons.

En transport collectif

- > Gratuité pour les enfants de cinq ans et moins, tarif réduit pour les enfants âgés de 6 à 11 ans et les écoliers de 12 à 18 ans ainsi que pour les étudiants de 18 à 25 ans résidant à Montréal ;
- > Dessertes scolaires : ajout de service sur les lignes pour accommoder les périodes d'entrées et de sorties des écoles ;



- > Navettes pour les camps de jour lors de sorties (en 2006, le Réseau a effectué 590 sorties);
- > Programme d'animation pour enfants dans des kiosques lors d'événements;
- > Service *Entre deux arrêts* permettant aux femmes et aux jeunes filles de descendre entre deux arrêts le soir pour se rapprocher de leur domicile;
- > Mesures de sécurité renforcées dans le métro et les autobus: caméras de surveillance et présence de policiers;
- > Service de navette et desserte accrue lors d'événements d'envergure et de fêtes familiales.



En transport actif

- > Un réseau de 400 kilomètres de voies cyclables, dont 63 % (pistes cyclables sur rue ou en site propre) sont réservés, entre autres, aux familles et aux enfants, en raison de la présence d'éléments physiques assurant un niveau de sécurité accru;
- > Participation au projet *Mon école à pied, à vélo* coordonné par Vélo Québec, qui a comme objectif d'inciter les jeunes du primaire à intégrer le transport actif au quotidien. Ce projet consiste notamment à élaborer des plans de déplacements sécuritaires et à installer des stationnements pour vélos aux abords des écoles participantes;
- > Élargissement des trottoirs, ajout de mobilier urbain, de plantations et d'éclairage en bordure de rues de plusieurs secteurs, dont les rues commerciales ainsi que le quartier historique du Vieux-Montréal;
- > Piétonnisation de certaines rues selon une approche temporaire, permanente ou encore saisonnière.

Montréal continue d'agir

Montréal vise une amélioration continue, des quartiers toujours plus paisibles et un service de transport toujours mieux adapté aux besoins des familles. Plusieurs actions sont déjà planifiées ou à l'étude à la Direction des transports et à la STM. Leur mise en œuvre débutera dès 2008.

Mise en garde

Certaines des actions qui suivent ont fait l'objet d'une consultation récente sur le *Plan de transport*. Dans ce cas, l'appropriation budgétaire devrait suivre l'adoption du Plan. On connaîtra alors lesquelles de ces actions pourront être effectivement réalisées en 2008 et 2009.

En circulation

Les mesures pour apaiser la circulation sont déjà en place au SPVM. Une personne sera affectée au respect des règles de circulation dans tous les postes de quartier et des objectifs précis ont été fixés. D'autres mesures relèvent du *Plan de transport*.

- > Amorce de la mise en place des « quartiers verts » afin d'augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes et la qualité de vie dans les quartiers. La mise en place de ces quartiers verts passera, notamment, par la réduction de la vitesse maximale au-

torisée, l'implantation de mesures de modération de la circulation, la fermeture permanente ou temporaire de rues et de ruelles, l'augmentation du marquage des passages pour piétons, le rajustement de l'éclairage de la rue et une modification à la réglementation du stationnement et des sens de circulation.

>Création du Bureau de la sécurité des déplacements dont le rôle est de traiter l'ensemble des enjeux relatifs à la sécurité routière sur le territoire: analyse de la situation, production de diagnostic, établissement de programmes et de projets, conception d'outils d'analyse et d'évaluation, etc.;

> Mise en œuvre des plans locaux de déplacement à l'échelle des arrondissements. Une attention particulière serait portée à la sécurité autour des établissements scolaires et des parcs en créant de nouveaux corridors scolaires et en mettant en place différentes mesures de mitigations (aménager, entretenir et déneiger les trottoirs en priorité, limiter la vitesse, etc.).

On assurera d'abord la mise en place de mesures de gestion courante comme:

- l'application stricte de la vitesse maximale de 30km/h;
- une présence policière aux heures de déplacement des enfants;
- le dégagement des intersections (application stricte de la distance de stationnement prohibé);
- une attention particulière aux artères limitrophes.

Et, par la suite, autour des parcs et dans les parcs:

- une présence fréquente et planifiée d'intervenants (cols bleus, policiers, garderies, clubs d'activité physique, etc.) et une sensibilisation de ces personnes à l'égard de la sécurité des enfants dans les parcs.

>Obligation, pour les conducteurs des véhicules de la Ville et les déneigeurs de se conformer aux limites de vitesse;

>Réalisation de 6200 opérations vitesse par année;

>Établissement de trois cibles mensuelles par poste de quartier: dont la première est en accidentologie (prévention des accidents routiers);

>Réalisation de deux campagnes corporatives annuellement pour sensibiliser et inciter les piétons à traverser aux intersections et à respecter les feux de circulation;

>Poursuite de l'établissement de zones de 30 km/h autour des écoles, des parcs et autres secteurs nécessitant une baisse importante de vitesse; révision annuelle des passages scolaires;

>Poursuite de l'installation progressive de feux piétons à décompte numérique aux endroits désignés par les arrondissements et les autres

partenaires du milieu associatif;

>Réduction de la limite de vitesse de 50 à 40 km/h sur l'ensemble des rues locales;

>Sécurisation de 50 intersections par année par l'implantation de différentes mesures, notamment: dégagement des champs de visibilité, installation de feux piétons, bonification de l'éclairage, renforcement du marquage, réduction des largeurs de chaussées;

>Adoption d'une politique de stationnement en collaboration avec les arrondissements et Stationnement de Montréal.



En transport collectif

- > Poursuivre l'installation d'abribus aux arrêts;
- > Améliorer l'aménagement des stations de métro et des autobus pour recevoir les personnes avec poussettes (en position ouverte), selon ce que prévoient le *Plan d'accessibilité universelle de la STM* et le *Plan de transport*. À la suite de l'expérience pilote de l'automne 2007, en ce qui concerne les poussettes dans les autobus à plancher bas et selon les résultats de cette expérience, la STM implantera graduellement cette façon de faire sur le réseau, prioritairement là où la demande est la plus importante, en concertation avec les milieux;

- > Faciliter l'accès des cyclistes au métro et équiper une partie des autobus de la STM de supports pour vélos — la STM procèdera à la réalisation d'un projet pilote au cours des prochains mois; faire de même pour des véhicules taxis du territoire;
- > Améliorer la sécurité dans le métro par le développement d'un large réseau de surveillance par caméra;
- > Poursuivre les mesures pour réduire le temps de déplacement dans les voies réservées;
- > Ajouter des autobus utilisant du carburant biodiesel ainsi que des autobus hybrides;

- > Entretenir, remettre à neuf et développer l'équipement et les infrastructures de métro et d'autobus.

En transport actif

- > Augmenter considérablement le réseau de pistes cyclables (objectif: doubler le réseau qui passera de 400 à 800 km en sept ans);
- > Augmenter le nombre de places de stationnement pour vélos (objectif: en quintupler le nombre actuel d'ici 2021);
- > Amorcer le déploiement de mesures favorables aux piétons aux abords des stations de métro, des gares de train de banlieue et des points

d'embarquement majeurs du réseau de transport en commun: signalisation directionnelle, mobilier urbain, dispositifs de sécurité, etc. (objectif annuel: dix stations de métro et cinq gares de trains de banlieue ou terminus);

- > Encadrer la mise en œuvre locale de la *Charte du piéton*;
- > Élaborer un guide d'aménagement des voies publiques et des parcs au regard des besoins des piétons afin d'harmoniser les pratiques de la Ville et de ses arrondissements.





Appel aux partenaires

Les arrondissements développent des plans de gestion de déplacements. Mais l'amélioration de la circulation et du transport collectif et actif nécessite la participation et la concertation de plusieurs partenaires, principalement :

- > Automobilistes;
- > Piétons;
- > Familles;
- > STM;
- > Ministère des Transports du Québec (grands projets et infrastructures);
- > Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ);
- > Direction de la santé publique;
- > Commissions scolaires;
- > Agence métropolitaine de transport (AMT)
- > Radiodiffuseurs – circulation.
- > Agences de marketing – automobile

Chaque partenaire sera invité à mettre la famille au cœur de ses priorités.

Sans l'appui financier du ministère des Transports et du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec, les grands projets d'infrastructures de transport ne pourront voir le jour. La SAAQ participe aux campagnes de sécurité routière et apporte un appui à la mise en place du Bureau de la sécurité des déplacements. La Direction de santé publique collabore avec la Direction des transports dans le domaine de l'analyse de la qualité de l'air et de l'analyse des accidents de la circulation. Les commissions scolaires participent à la planification des interventions en milieu scolaire. Cette collaboration pourrait s'intensifier. L'AMT gère le réseau des voies réservées qui constitue un élément important de l'efficacité et de la force d'attraction du transport en commun. Il est nécessaire de développer ce réseau. Enfin, un appel particulier est fait aux conducteurs pour qu'ils considèrent la sécu-

rité du piéton comme une priorité. Ils sont les premiers acteurs de la circulation motorisée.

En plus d'une réaction sur la justesse des enjeux ciblés et la valeur du choix d'actions mises de l'avant, quel pourrait être l'apport des partenaires pour répondre aux défis suivants :

- > Changer le comportement des conducteurs et aussi des piétons;
- > Favoriser la pratique du transport actif au bénéfice des familles;
- > Contribuer à maintenir en bon état notre réseau de transport collectif.





Nos atouts

Montréal est une des villes les plus sécuritaires d'Amérique du Nord. Le nombre de délits et d'infractions au Code criminel rapporté ne cesse de diminuer, une réduction de 12,4% depuis 2000 et de 37,3% depuis 1991. Les crimes violents sont aussi en réduction constante.

Plusieurs éléments contribuent à faire de Montréal une métropole sécuritaire. Le premier facteur est sans conteste le caractère même des Montréalais : leur ouverture, leur convivialité et leur attitude d'accueil envers les voisins et les étrangers créent une ville exceptionnellement sûre. Le second, ce sont les pratiques communautaires ancrées dans les quartiers depuis des décennies. À titre d'exemple, le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine* (ex -Tandem Montréal), un programme de sécurité urbaine réalisé par des partenaires communautaires a été mis sur pied par la Ville de Montréal pour élaborer des stratégies individuelles ou collectives afin de prévenir les actes criminels, entre autres, dans les domiciles. Troisièmement, Montréal contribue à la sécurité urbaine en offrant des programmes d'aide aux familles en difficulté, en complément au filet social public et en revitalisant les secteurs déstructurés grâce au *Programme de revitalisation urbaine* intégrée (RUI). Enfin, Montréal offre aux jeunes,

dans ses nombreux parcs et centres communautaires, une foule d'activités de loisirs et de sports. Ce sont là des mesures reconnues, entre autres, pour leur efficacité en matière de prévention de la délinquance et de l'incivilité.

À toutes ces interventions s'ajoutent les actions du Service de police de la Ville de Montréal. Le SPVM est organisé sur le principe de la police de quartier et fait une priorité de la présence communautaire et de la prévention. Son principal objectif est de rapprocher le policier du citoyen. Des postes de quartier sont répartis sur l'ensemble du territoire pour favoriser ce rapprochement. Dans cette perspective, le SPVM a réussi à modeler ses effectifs à l'image de la métropole, grande et diversifiée et continue à le faire. Il regroupe plus de 4300 policiers qui ont reçu une formation professionnelle. Une part de plus en plus importante (28,6%) de l'effectif est composée de femmes et 12% appartiennent à des minorités ethnoculturelles.

On constate pourtant qu'un décalage subsiste entre les faits mesurés (une sécurité exceptionnelle) et une perception de sécurité qui n'est pas à la même hauteur. Il faut aussi se rappeler que cette perception est due bien davantage aux préoccupations reliées à l'automobile qu'à la criminalité ou aux incivilités.

3.4 Sécurité publique

Les enjeux actuels

Pour préserver et même accroître la sécurité de Montréal ainsi que la perception de sécurité auprès des Montréalais et de l'ensemble des Québécois à l'égard de Montréal, il est essentiel de communiquer et d'agir de façon préventive. La priorité est donnée aux enjeux suivants :

- > Accentuer le sentiment de sécurité de manière à le rapprocher de la réalité du niveau de sécurité montréalais ;
- > Intégrer les familles nouvellement arrivées à Montréal ;
- > Établir des liens directs avec les jeunes dans leur milieu de vie avant qu'ils ne soient interpellés par les activités liées à la délinquance et à la criminalité, entre autres en leur offrant des loisirs qui les intéressent, développent leurs capacités afin de les maintenir à l'école et d'améliorer leur employabilité ;
- > Sensibiliser les citoyens à participer eux-mêmes à la prévention en matière de sécurité ;
- > Lutter contre la délinquance et les gangs de rue où qu'elle s'exerce, même dans les parcs ;
- > Améliorer la qualité de vie des quartiers ;
- > Soutenir la revitalisation des artères commerciales dans certains quartiers.

Ce que Montréal fait déjà

Si Montréal se classe comme une ville sécuritaire, c'est que la Ville agit déjà dans des domaines cibles. Nous avons retenu un certain nombre d'exemples parmi un grand nombre de programmes et de projets soutenus par le Service de police et le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle :

- > Montréal finance des projets d'animation et d'insertion sociale pour les jeunes vivant en HLM afin de contrer l'adhésion aux gangs de rue.
- > Elle soutient des projets de sensibilisation des jeunes dans cinq arrondissements pour leur offrir un antidote aux gangs de rue.
- > Dans les camps de jour, les jeunes (6-12 ans) sont sensibilisés aux droits humains, aux moyens de trouver des solutions autres que la violence pour régler des conflits ainsi qu'à la lutte au racisme et à la discrimination.
- > Des activités sont offertes pour contrer l'isolement des familles des communautés noires.
- > Soutien à des activités d'insertion par un programme qui s'adresse aux 12-30 ans pour leur permettre de s'insérer harmonieusement dans la vie de quartier.

> La Ville apporte également un appui financier aux Jeux de la rue pour intéresser les jeunes à des activités sportives différentes.

> Le *programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité* (ex - Tandem Montréal), mis sur pied par la Ville de Montréal, mais sous la responsabilité d'organismes communautaires, élabore et met en place des stratégies individuelles ou collectives afin de munir les citoyens de moyens pouvant prévenir le cambriolage, entre autres, dans les domiciles. Le programme fait appel à la participation de tous les citoyens afin d'améliorer leur sécurité, leur qualité de vie ainsi que celle de leur environnement par la prévention.

> Le SPVM est présent dans les espaces urbains et multiplie le contact direct avec la communauté, par des actions comme :

- Patrouille à pied et à vélo ;
- Programme d'assistance pour la gestion et la médiation relativement aux problèmes d'incivilités ;
- Activités locales de prévention en matière de graffitiis.

> Sur le plan de la criminalité, la police mène des actions soutenues visant le contrôle et la prévention des gangs de rue, comme les suivantes :

- Mise sur pied du Comité directeur *Gangs de rue* pour coordonner l'ensemble des interventions ;
- Identification de secteurs cibles ;
- Rencontre des propriétaires d'endroits licenciés des secteurs cibles en lien avec le projet NOCTURNE ;
- Campagne de sensibilisation auprès des jeunes : la trousse Beaux, jeunes et forts ;
- Installation de caméras sur le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Denis ;



De plus, la Ville peut compter sur l'apport de partenaires de la communauté, tels *Dans la rue*, *Spectre de rue*, *Burgundy*, *Urban Mediation (BUM) project*, *Équipe Rivière-des-Prairies*, etc. La Ville coopère également avec les commissions scolaires, le Centre jeunesse de Montréal, le Centre de la jeunesse et de la famille et autres. Des activités locales de prévention dans les écoles, notamment en matière de graffiti, sont également soutenues par la Ville.

Enfin, depuis deux ans, la Ville multiplie ses efforts pour améliorer la propreté en général, la propreté des rues et des ruelles, et l'enlèvement des graffitis, ce qui a un effet direct sur la perception d'insécurité. Ces actions contribuent aussi à rendre Montréal plus attrayante pour les jeunes familles montréalaises, comme pour les visiteurs.

Montréal continue d'agir

Pour contrer la délinquance et la criminalité, la Ville anime les quartiers et s'emploie à rapprocher les divers groupes de citoyens afin de maintenir et développer une cohabitation harmonieuse.

> Montréal s'est donné une Politique pour un environnement urbain paisible et sécuritaire qui vise notamment la mise en place de lieux de concertation locaux pour la sécurité publique et des actions encore mieux ciblées sur les besoins des citoyens et des familles dans les quartiers.

> Le SPVM continue d'intensifier sa présence dans les lieux publics.

-Une stratégie de visibilité qui vise entre autres 150 000 heures de patrouille à pied;

-Création d'une pièce de théâtre sur les conséquences possibles à faire des graffitis;

-Préparation d'un projet pilote sur le suivi des sentences communautaires données aux graffiteurs;

-Préparation d'un plan triennal en matière d'incivilité pour réduire les comportements déviants qui touchent la propreté, les graffitis et les seringues à la traîne.

> Le SPVM mène toujours une lutte acharnée contre la criminalité.

-Mise en ligne du site Internet Gang de rue (GDR) adapté à la clientèle jeunesse.

-Campagne de sensibilisation auprès des jeunes dans quatre régions policières en plus de la mise en œuvre du programme de soutien aux arrondissements 2007-2010 en matière de criminalité.

-Augmentation de sa présence dans les écoles.

-Installation de caméras de surveillance dans des zones cibles.

> Dès 2008, le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement ajoutera à l'*Opération Montréal.net* un volet *embellissement* (nettoyage du mobilier urbain, des graffitis, projets d'embellissement). Les déchets, leurs odeurs, les graffitis ont facilement un impact négatif sur le sentiment de sécurité. Le succès de l'*Opération Montréal.net* en 2007 amène la poursuite des actions en 2008.





Appel aux partenaires

L'action de la Ville en matière de sécurité publique est menée essentiellement avec des partenaires:

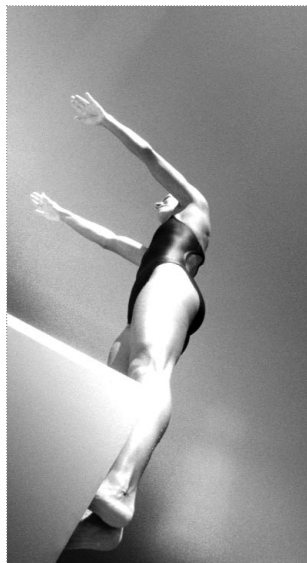
- > Organismes communautaires partenaires du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine (Tandem);
- > Comité de revitalisation urbaine intégré;
- > Médias.

Cette collaboration de la Ville avec les partenaires doit se poursuivre et même s'intensifier. En plus d'une réaction sur la justesse des enjeux ciblés et la valeur du choix d'actions mises de l'avant, quel pourrait être l'apport des partenaires pour répondre au défi suivant?

- > Agir pour moduler le sentiment de sécurité à la réalité de Montréal.



Les vastes champs que sont la culture, le sport et le loisir sont largement desservis par les arrondissements et par quelques milliers d'organismes privés dont plusieurs centaines sont des partenaires officiels d'un arrondissement ou de la Ville. Les services corporatifs y sont présents, notamment le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. Ce chapitre décrit surtout, mais pas exclusivement, les interventions de la Ville.



3.5 culture, sports et loisirs

Nos atouts

Montréal est une ville de culture. Le Montréal culturel c'est: plus de 90 festivals, dont un bon nombre d'envergure internationale, 65 000 sièges disponibles pour voir un spectacle, 30 institutions muséales, 175 troupes de théâtre professionnelles, 50 compagnies de danse, 350 ateliers d'artistes en arts visuels et métiers d'art, 2 orchestres symphoniques, une douzaine d'ensembles de musique contemporaine de haut calibre, 44 bibliothèques de quartier et la Bibliothèque nationale, 300 œuvres d'art public dont 75 intégrées à l'architecture, près de 100 entreprises dans les domaines du disque et du spectacle, plus de 30 lieux de diffusion culturelle sous la responsabilité directe de la Ville de Montréal, présentant spectacles et expositions accessibles aux familles. Largement métissée et cosmopolite avec un taux d'immigrants de 28 %, Montréal représente une richesse quant à la diversité des pratiques culturelles qui s'exprime sur son territoire, notamment en matière de patrimoine d'expression.

Montréal possède un riche patrimoine naturel avec près de 1000 parcs locaux et 17 grands parcs et parcs-nature ainsi que plusieurs centaines de kilomètres de berge. Les familles fréquentent ces lieux publics à longueur d'année pour pratiquer une gamme variée d'activités libres, marche, vélo, ski de fond, raquette, patin à glace, natation ou tout simplement pour profiter de la nature. On peut observer plus de 250 espèces d'oiseaux à Montréal.

Peu de métropoles sont en mesure d'offrir à leur population la nature au cœur du paysage urbain. Montréal a cette chance, grâce au plus important regroupement d'institutions muséales en sciences naturelles du Canada : les Muséums nature de Montréal (Jardin Botanique, Biodôme, Insectarium, Planétarium). Ces quatre institutions sont des lieux extraordinaires pour les activités en famille, des lieux à la fine pointe des connaissances en sciences de la nature, des lieux d'éducation facilement accessibles.

Montréal a aussi une longue pratique de l'organisation du loisir et du sport, qui est soutenue par un réseau de milliers de bénévoles: ils sont le pivot de l'offre de loisir et de sport à Montréal. Les arrondissements sont responsables des centres de loisirs (107), des installations sportives (114) et des terrains de sport (1227) tandis que la Ville est responsable des grands équipements métropolitains, entre autres: le complexe sportif Claude-Robillard, l'arène Maurice-Richard, le Centre de tennis du parc Jarry et, par l'entremise de la Société du parc Jean-Drapeau, le complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène, le circuit Gilles-Villeneuve et le Bassin olympique. Les jeunes peuvent y pratiquer leur sport préféré ou s'entraîner pour des compétitions de tous les niveaux.

La Ville favorise les rassemblements de familles par la coordination et le soutien de plusieurs événements sur le territoire montréalais. Parmi ces événements majeurs, mentionnons la Fête des enfants de Montréal et les Jeux de Montréal. D'autre part, la Ville offre également un soutien technique à l'organisation d'événements, par exemple, lors de fêtes de quartier et du Tour de l'île. De son côté, la Société du parc Jean-Drapeau coordonne les activités de la fête des Neiges. La dimension « festive et rassembleuse » de ces événements vient renforcer les liens intergénérationnels.

Montréal s'est dotée d'un portail Internet, la e-Cité qui permet d'accéder en tout à l'information sur les services de la Ville. Ce site est aussi interactif; il permet de procéder à des transactions (ex.: paiement de contraventions) au moment convenant à chacun. C'est un outil idéal pour planifier les sorties en famille, permettant de concilier le temps travail et famille.

Les enjeux actuels

La Ville et ses arrondissement font face à deux grands enjeux:

>Disposer de sommes importantes pour entretenir et développer les infrastructures existantes.

La plupart des grands équipements datent de plusieurs années et ont un urgent besoin de rénovation. Le nombre de livres dans les bibliothèques est présentement insuffisant pour répondre à la demande croissante, particulièrement chez les 0 à 17 ans. Ces investissements financiers interpellent la Ville. Les arénas et les piscines, les parcs locaux et les grands parcs, destination inégalée pour les familles, ont un urgent besoin d'un programme de consolidation des actifs: travaux majeurs, remplacement de mobilier, d'infrastructures de jeux, etc.

>Valoriser la participation des familles aux activités et offrir des activités adaptées aux besoins des familles.

La demande pour les programmes et les activités offerts aux familles représente une préoccupation importante pour la Ville. Les institutions culturelles ont le devoir de rendre la culture toujours plus accessible et de continuer à investir dans les arts et la culture qui enrichissent la vie des familles. Pour aller plus loin, la question du financement et de nouveaux partenariats s'avère centrale. À titre d'exemple, les Muséums nature doivent se donner des moyens pour maintenir leur rôle de leader en matière de conservation, d'éducation et offrir aux familles une expérience à la hauteur de leurs attentes. Ils doivent également investir dans les activités de diffusion et de mise en valeur des Muséums.



Ce que Montréal fait déjà

> Au cours des cinq dernières années, la Ville a mené avec les arrondissements un programme de construction et de rénovation de son parc immobilier. Au total, cinq bibliothèques et trois maisons de la culture ont été rénovées ou construites, huit centres sportifs et installations communautaires ont été créés ou complètement rénovés.

> Le virage famille-enfant de plusieurs des services et institutions de la Ville est pris depuis longtemps. Dans les arrondissements, les bibliothèques offrent une grande variété d'activités aux jeunes. Elles reçoivent aussi la visite de plus de 200 écoles primaires et 18 écoles secondaires. Elles apportent un soutien aux élèves, soit plus de 1000 interventions d'aide au devoir, 450 visites scolaires, 1000 activités d'animation. Elles accordent également plus de 11 000 prêts de

groupe. Le Centre d'histoire de Montréal, pour sa part, propose une tarification privilégiée pour les familles.

> Les Muséums nature de Montréal (Jardin Botanique, Biodôme, Insectarium, Planétarium) sont à l'avant-plan pour leur programmation destinée aux jeunes familles. Chaque année, 1,7 million de personnes franchissent leurs portes, on y compte 600 000 enfants, dont environ 160 000 écoliers qui vivent une expérience inestimable. Chaque été, les camps de jours spécialisés accueillent près de 800 enfants de 7 à 14 ans. Les jardins offrent la possibilité à 200 autres jeunes de 8 à 15 ans de cultiver leurs légumes sous la supervision de spécialistes et d'animateurs.

> Le réseau de diffusion culturelle municipale comprend des maisons de la culture, des centres culturels, des salles et des

théâtres dans tous les quartiers montréalais. Ce réseau est fréquenté annuellement par plus de 600 000 Montréalais, dont 120 000 jeunes qui assistent à des spectacles et expositions en famille ou dans un cadre scolaire. Certains événements s'adressent spécifiquement aux familles comme La Semaine de la musique avec les Jeunesses musicales du Canada, durant la semaine de congé scolaire.

> Montréal comprend près de 1000 parcs locaux qui permettent autant la pratique d'activités sportives organisées en famille (soccer, baseball) que la détente et les activités libres (pique-nique, visite aux aires de jeux qui ont bénéficié d'investissements importants au cours des dernières années et d'autres sont à venir. Les grands parcs et les parcs-nature offrent un très grand nombre d'activités famille incluant des camps de jour spécialisés en sciences de

l'environnement et des journées consacrées aux loisirs éducatifs.

> Montréal célèbre la famille et les enfants dans différents événements et fêtes. Les événements publics sont accessibles à tous et gratuits. Ils favorisent l'accès et la participation des familles ainsi que l'intégration des nouveaux arrivants. Ils permettent aux communautés culturelles de créer des lieux de rassemblement et d'échange, ainsi que des liens entre les générations. En 2007, soit depuis près de dix ans, la Fête des enfants célèbre une fois de plus la diversité des familles et a rassemblé plus de 200 000 enfants et parents. Également, les Jeux de Montréal sont, depuis 30 ans, un rendez-vous pour plus de 5 000 jeunes et leurs parents, année après année. En 2007, la fête des Neiges a rejoint plus de 200 000 personnes.

> De plus, Montréal favorise l'accès au loisir en offrant aux familles des activités gratuites, tels les bains libres au complexe sportif Claude-Robillard et la tenue d'événements publics. Elle aménage également des équipements sportifs plus accessibles, par exemple, des vestiaires familiaux dans les piscines.





Montréal continue d'agir

Un des grands défis des services de la Ville est celui d'assurer la démocratisation de l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports à une clientèle famille de plus en plus diversifiée et d'enrichir la qualité culturelle du cadre de vie. Les actions qui suivent pourraient faire l'objet de priorisation ou de report d'ici l'adoption du Budget de 2008.

> Montréal a adopté un plan de dix ans pour la consolidation des bibliothèques, qui totalisera 200 M\$ à terme: acquisitions de documents (livres, CD et DVD), constructions et rénovations, programmes d'animation pour les parents et les familles, y inclus les bébés, plan d'aménagement adapté dans les bibliothèques (stationnement à poussettes avec vestiaire, coins devoirs et espaces

de travail individuels avec ordinateurs, cabines d'écoute et de visionnement).

> Montréal continue d'accueillir les familles en proposant des horaires et des programmes toujours plus souples et adaptés dans les bibliothèques.

> Des efforts ont été consentis pour assurer un meilleur accueil aux familles dans les piscines et les installations sportives. Des progrès restent à faire particulièrement dans le domaine de la programmation, notamment en multipliant l'offre d'activités libres.

> Montréal poursuit la modernisation de ses centres sportifs et communautaires ainsi que la construction de nouvelles installations, tant dans des quartiers neufs que dans les quartiers anciens, dans la mesure de la disponibilité des fonds et dans un esprit d'équité entre les populations des quartiers.

> Montréal accompagne les organismes culturels professionnels et les arrondissements pour mettre sur pied des activités de médiation culturelle favorisant l'apprentissage de nouvelles connaissances et l'appropriation de la culture chez les jeunes.

> La Ville et des centaines d'organismes partenaires maintiennent une main-d'œuvre spécialisée pour offrir une gamme d'activités de loisir et de sport des plus diversifiées: du ballet classique au *hip hop*, du soccer au yoga prénatal, de l'aqua-poussette à l'éveil musical et encore plus!

> La promotion de Montréal, ville des festivals, se poursuit.

> L'implantation de *Loisirs en ligne* facilitera l'accès à l'ensemble des services en sports et loisirs: consultation de la programmation de sport et de loisir des 19 arrondissements, inscription aux activités, réservation de plateaux, etc.

> Les grands parcs, les parcs-nature et le mont Royal disposent d'un fonds de 10 M\$. D'autre part, le fonds pluri-annuel de protection des milieux naturels protégés de 36 M\$ est à l'œuvre et permet d'envisager l'atteinte des objectifs de 6% de milieux naturels terrestres et de 2% de milieux riverains protégés.

> La mise en œuvre des politiques de développement culturel et du patrimoine se poursuit.



Appel aux partenaires

Nous devons tous contribuer à la conservation et à la mise en valeur de nos infrastructures et de la qualité de nos services. Tous en bénéficieront. Les principaux partenaires sont:

- > Les organismes;
- > Culture-Montréal;
- > Les familles;
- > La communauté d'affaires;
- > La Chambre de commerce du Montréal métropolitain;
- > Les gouvernements du Québec et du Canada;
- > Les médias.

Dans le domaine culturel, les organismes et la communauté d'affaires seront invités, à l'occasion du *Rendez-vous novembre 2007*, à faire part de leur contribution ou de leur action pour le développement culturel de Montréal. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Culture-Montréal, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada sont associés à ce rendez-vous qui aura lieu en novembre 2007.

La contribution et la collaboration des partenaires seront également nécessaires à la pro-

tection et au développement des grands parcs et des Muséums nature.

En plus d'une réaction sur la justesse des enjeux ciblés et la valeur du choix d'actions mise de l'avant, quel pourrait être l'apport des partenaires pour répondre aux défis suivants?

- > Jouer un plus grand rôle, sans contribution additionnelle de la Ville et à quelles conditions;
- > Inviter d'autres partenaires à prendre une responsabilité dans les secteurs de la culture, des sports, des loisirs et des parcs.





montréal, ville avec enfants

Montréal 